

ADT S.I.I.C
Société Anonyme au capital de 16.591.522 euros
Siège social : Centre d'Affaires Paris – Nord - Bâtiment Continental
183, avenue Descartes – 93153 BLANC MESNIL
542.030.200 R.C.S. BOBIGNY

CHIFFRE D'AFFAIRES
INFORMATION TRIMESTRIELLE
1^{er} Trimestre 2011

1) CHIFFRE D'AFFAIRES :

COMPARATIF
CA CONSOLIDE DU 1T 2010 - 2011

CA par secteur d'activité

(en K€)	Bureaux		Commerces		Hôtels		Habitations		TOTAL	
	1T10	1T11	1T10	1T11	1T10	1T11	1T10	1T11	1T10	1T11
Revenus locatifs	325	321	0	0	0	0	0	0	325	321
Charges locatives refacturées	151	154	0	0	0	0	0	0	151	154
CA TOTAL	476	475	0	0	0	0	0	0	476	475

CA par zone géographique

(en K€)	Paris		Région Parisienne Hors Paris		TOTAL	
	1T10	1T11	1T10	1T11	1T10	1T11
Revenus locatifs	0	0	325	321	325	321
Charges locatives refacturées	0	0	151	154	151	154
CA TOTAL	0	0	476	475	476	475

2) DESCRIPTION GENERALE DES CONDITIONS D'EXERCICE DE L'ACTIVITE :

Le groupe réalise l'intégralité de son chiffre d'affaires en France, dans le secteur de l'immobilier.

Le patrimoine immobilier du groupe représente une surface totale de 48.587 m² exclusivement située en région parisienne dans le Centre d'Affaires Paris-Nord au Blanc-Mesnil (93). Le bâtiment, abritant le Restaurant Inter-Entreprises (RIE) et représentant environ 4 000 m², appartient pour sa part au syndicat de copropriété du Centre d'Affaires dans lequel le groupe a une participation de 98.31%. Mais le groupe bénéficie d'un contrat de mise à disposition à son profit et les travaux du RIE ont été intégralement financés par le groupe ; celui-ci est en cours de procédure pour le rachat de la quote-part des autres copropriétaires.

Les revenus des immeubles ressortent à 475 K€ au 1^{er} trimestre 2011 contre 476 K€ pour la même période en 2010.

Les annulations de loyers concernant des locataires partis ou en liquidation judiciaire ont été compensées par l'impact positif lié à l'arrivée de nouveaux locataires dans le Centre d'affaires.

Néanmoins, la valorisation du site se poursuit :

- Le taux de fréquentation du Restaurant Interentreprises (RIE) est en hausse constante et les locataires semblent porter un intérêt particulier pour les services proposés et liés à la prestation de l'exploitant du restaurant lors de réunion ou conférences.
- Les trois cabinets d'agents immobiliers mandatés pour dynamiser la commercialisation des locaux vacants du centre poursuivent leur prospection et nous recommandent régulièrement des sociétés privées à la recherche de locaux dans les environs.
- Ces démarches pour trouver de nouveaux locataires s'accompagnent d'actions commerciales au sein du site, auprès des locataires déjà présents, notamment dans des propositions de services annexes.
- Des demandes de location nous parviennent également par le biais du site internet du centre lequel constitue un outil indispensable qui vient appuyer la stratégie commerciale en interne.
- Les négociations entamées en 2010 concernant la prise à bail de 524 m² de bureaux par le Conseil Général du 93 se précisent, plusieurs visites ayant été faites ce trimestre, notamment pour étudier l'installation du point de vue architectural. Le projet a été soumis à l'aval budgétaire de la Trésorerie Générale de la Seine St Denis.
- D'autres projets sont envisagés, notamment la création d'un centre sportif est à l'étude afin de proposer un service complémentaire pour les locataires actuels et à venir.

Médiation et Continuité de l'exploitation :

Suite à l'ordonnance en date du 13 décembre 2010, le Tribunal de Commerce de Bobigny avait désigné la SCP BRIGNIER en qualité de mandataire ad hoc sur les trois sociétés propriétaires des immeubles du Centre d'Affaires Paris-Nord avec la mission d'apprécier leur situation juridique, économique et financière, notamment de déterminer leur situation active et passive, de les assister dans leurs discussions avec les banques et les crédit- bailleurs de manière à ne pas entraver leur développement, et de les assister dans la négociation et la rédaction de protocoles et actes qui consacreront les solutions adoptées. La durée de la mission du mandataire est fixée au 13 avril 2011.

A la demande des banques, ADT SIIC a mandaté le cabinet ERNST & YOUNG le 8 février 2011 afin de procéder à une analyse de la situation financière du groupe et à une revue des prévisions d'exploitation et de financement sur les trois prochaines années.

ERNST & YOUNG a rendu son rapport le 16 mars 2011 et en a fait une présentation aux banques lors d'une réunion sous l'égide de Maître BRIGNIER le 18 mars 2011.

S'il avait été initialement envisagé par le groupe de tenter de négocier avec les banques une restructuration de l'endettement du groupe sur la base d'un gel du remboursement des échéances en principal sur deux ans en contrepartie notamment de la cession de l'immeuble Bonaparte, le rapport d'ERNST & YOUNG a démontré l'utilité de considérer une alternative en la vente d'un ou de tous les biens immobiliers des sociétés PAMIER, BLANAP et AD INVEST.

La Direction du groupe étudie donc actuellement les offres d'acquéreurs potentiels.

La mission de Maître BRIGNIER arrivant à terme le 13 avril 2011, les sociétés PAMIER, BLANAP et AD INVEST ont requis, devant le Président du Tribunal de Commerce de Bobigny, de renouveler le mandat ad hoc de Maître BRIGNIER pour une durée de trois mois, soit jusqu'au 13 juillet 2011, afin de leur permettre de poursuivre les discussions. Cette requête a été acceptée par ordonnance du 18 avril 2011.

3) OPERATIONS ET EVENEMENTS IMPORTANTS DU TRIMESTRE ECOULE :

Aucune opération ni aucun événement important définis strictement au sens de l'information permanente visée par le règlement général de l'AMF (article 222-1 et suivants) ne sont intervenus au cours du 1er trimestre 2011.

Cependant, il faut noter que l'AMF a reçu une déclaration de franchissement du seuil de 5 % à la baisse effectué par la société ACCENT CIRCONFLEXE GROUPE B.V en date du 15 mars 2011. Cette société a déclaré ne plus détenir à cette date que 5.223.0323 actions et droits de vote d'ADT S.I.I.C., soit 1,20 % du capital.

La société ADT SIIC n'a donc plus aucun actionnaire de référence, aucun actionnaire n'ayant déclaré détenir plus de 5% (seuil minimum devant faire l'objet d'une déclaration auprès de l'AMF).

*L'information financière trimestrielle peut être consultée sur le site internet de la société à l'adresse www.adtsiic.eu dans la rubrique « **Information réglementée** ».*

Le Blanc Mesnil, le 06 Mai 2011